EN COULISSES
La Biennale d'art contemporain aux Grandes Locos

DÉCRYPTAGE
La future brigade métropolitaine des transports

VAULX-EN-VELIN
Pleine saison pour l'espace test agricole

ÉDITION Rhône Amont

N° 65
OCTOBRE 2026

LE MAGAZINE DE LA MÉTROPOLE DE LYON

MET'

Déplacements

Organiser et apaiser les mobilités

MÉTROPOLE GRAND LYON

Sommaire

04 **Quoi de neuf ?!**
La Métropole de Lyon auprès des collèges | Soutenir les entreprises du territoire | Le festival Lumière s'installe au Grand Hôtel-Dieu…

© Anaïs Mercey - Métropole de Lyon

09 **Grand angle**
Déplacements
ORGANISER ET APAISER LES MOBILITÉS

© Anaïs Mercey - Métropole de Lyon

06 **En coulisses**
Culture : les Grandes Locos à l'heure de la Biennale d'art contemporain

08 **Décryptage**
Sécurité renforcée dans les transports en commun : quelles mesures ?

13 **Projet**
Alpes 2030 : La Saulaie entre dans l'ère olympique

© Anaïs Mercey - Métropole de Lyon

14 **Près de chez vous…**

16 **Et si on sortait**
Nouvelle exposition à Lugdunum | Précieuses et fragiles archives | Nuit des étudiants du monde | Ciné pour les mômes…

MÉTROPOLE GRAND LYON

MET' | N° 65 | Octobre 2026
Le magazine d'information de la Métropole de Lyon
grandlyon.com/actus

Métropole de Lyon – Direction de la communication : 20 rue du Lac – CS 33569 – 69505 Lyon Cedex 03 – magazine@grandlyon.com – **Directrice de publication :** Véronique Sarselli – **Rédactrice en chef :** Céline Boucharlat – **Rédacteur en chef adjoint :** Théo Chapuis – **Rédaction :** Charlotte Hygounenc, Amandine Le Blanc, Pierre Lelièvre, Lorette Perrone – **Iconographie :** Loona Dugoua-Macé, Marjolaine Parize – **Photo de couverture : Jérémy Cuenin - Métropole de Lyon** – **Suivi de production :** Isabelle Gabert – **Illustrations :** Shutterstock/Huza/jesadaphorn – **Conception et mise en page :** Du bruit au balcon – **Impression :** Roto France Impression (77) – **Tirage :** 776 700 exemplaires – **Dépôt légal :** mai 2016.
ISSN 3040-7966 (Imprimé) - ISSN 3073-7478 (En ligne)

Édito

À l'occasion de la rentrée de septembre, j'ai eu l'occasion de détailler un certain nombre de priorités, en premier lieu desquelles se tient la question de la sécurité dans notre territoire.

La sécurité est un engagement de ce mandat et, avec le vice-président délégué Jérémie Bréaud, nous avons présenté une délibération cadre lors du conseil de la Métropole de Lyon du 28 septembre, qui liste un ensemble de mesures à mettre en place dans plusieurs secteurs.

Dans les transports en commun, la brigade métropolitaine des transports va être créée, avec de premiers recrutements initiés début 2027. Sa mission sera de sillonner le réseau TCL afin de dissuader les délits et incivilités, à l'image de ce qui se pratique sur le réseau de la RATP en Île-de-France. Cette force de police viendra en complément du réseau de surveillance existant, actif 24h/24 et 7j/7, qui compte 12 000 caméras.

Le territoire de la métropole connaît un certain nombre de points noirs très problématiques et identifiés. C'est le cas par exemple du quartier de Gerland avec la gare routière internationale. C'est pourquoi, nous avons voté une enveloppe budgétaire supplémentaire pour renforcer la sécurité des lieux en installant de nouveaux éclairages, en clôturant le parking et en sécurisant les cheminements piétons entre la gare et l'avenue Tony-Garnier.

Nous allons aussi travailler avec les collèges afin d'établir des diagnostics précis, en partant de la réalité du terrain. Les élus métropolitains seront en lien avec les directeurs et participeront aux conseils d'administration pour comprendre ce qu'il se passe avant d'agir. Forts de ces constats, nous choisirons les mesures les plus adaptées à chaque site, pour traiter les problématiques de sécurité aux abords des collèges et parfois à l'intérieur de ceux-ci.

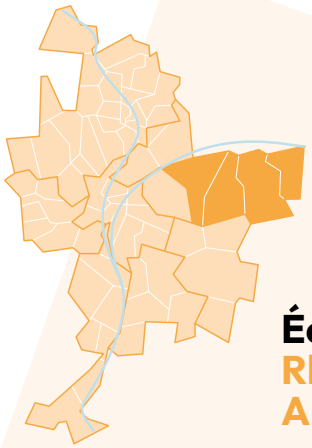

Édition Rhône Amont

© Céline Vautey - Métropole de Lyon

Véronique Sarselli,
présidente
de la Métropole
de Lyon

« Nous agirons à tous les niveaux pour assurer la sécurité des Grands Lyonnais. »

Ce magazine est distribué dans toutes les boîtes aux lettres.
Si vous constatez qu'il est mal distribué à votre domicile, signalez-le !
→ **grandlyon.com/actus/met**

- Ne pas jeter sur la voie publique -

LE TRI + FACILE

PEFC 10-31-1587
Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées
www.pefc-france.org

Suivez l'actu de votre Métropole sur **grandlyon.com/actus** et sur les réseaux sociaux :

legrandlyon
Métropole de Lyon
grandlyon
grandlyon.bsky.social
grandlyon
Grand Lyon TV

Quoi de MÉTROPOLE neuf ?!

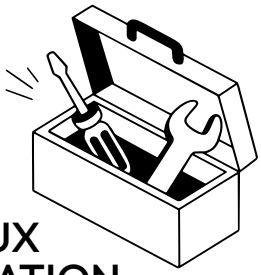

© Anaïs Mercey - Métropole de Lyon

DES SAVOIR-FAIRE LOCAUX AU SERVICE DE LA RÉPARATION

La Métropole de Lyon s'engage pour la réparation ! Pour la première fois, elle est partenaire des Journées nationales de la réparation. Du 15 au 18 octobre, artisans, associations et ressourceries partageront leurs savoir-faire pour apprendre à remettre en état plutôt que de jeter. Mécanique vélo avec les Bikers de l'INSA, ateliers d'entretien avec les Ateliers de l'audace ou restauration d'objets et de vêtements à la Halle du réemploi solidaire de Rillieux-la-Pape : chacun pourra passer à l'action.

→ journeesreparation.fr

RENTRÉE

S'engager auprès des collèges

La Métropole de Lyon a fait sa rentrée dans les 120 collèges du territoire. Alors que les chaleurs extrêmes de l'été ont fait monter le mercure dans les salles de classe, la canicule intègre désormais la démarche de prévention des risques. Des brasseurs d'air ont été installés dès juin. D'autres mesures suivront avec une forte accélération des programmes de rénovation énergétique, la poursuite de la végétalisation des cours de récréation et une climatisation raisonnée. Autre enjeu phare : la sécurité. Un plan de sécurisation fondé sur des diagnostics menés dans chaque établissement prévoit des réponses adaptées, selon les situations : contrôles d'accès, équipements, clôtures. Cette rentrée marque également le retour du dialogue avec les collèges privés sous contrat et le rétablissement, en 2026, de 2,5 millions d'euros de financement.

© Flavien Cuzin - Métropole de Lyon

À Paris, la Métropole défend ses atouts économiques

Les 26 et 27 août, la présidente de la Métropole de Lyon, Véronique Sarselli, a participé à la Rencontre des entrepreneurs de France (REF) à Paris, rendez-vous économique de la rentrée. L'occasion de réaffirmer son ambition, celle de replacer l'économie et l'attractivité au cœur de l'action métropolitaine. Au programme, des échanges avec les entreprises locales et la valorisation des atouts du territoire auprès des acteurs économiques nationaux : un tissu résilient, des filières diversifiées et un potentiel d'implantation reconnu. Avec un objectif affiché : faire de la métropole une grande capitale économique, en simplifiant la vie des entrepreneurs et en libérant les initiatives.

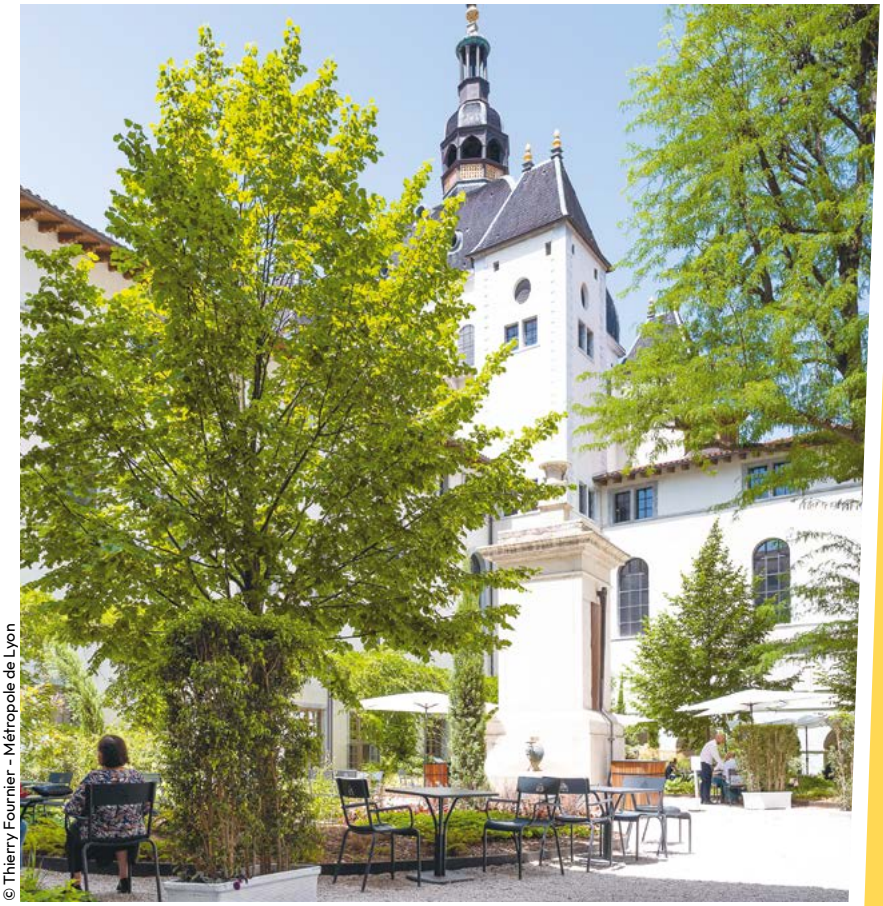

© Thierry Fournier - Métropole de Lyon

L'Hôtel-Dieu accueille pour la première fois le Village cinéma

Depuis le 10 octobre, le festival Lumière fait vibrer les cinémas du territoire. Nouveauté cette année : le Village cinéma s'est installé dans les locaux appartenant à la Métropole de Lyon au sein de l'Hôtel-Dieu, dans un site patrimonial emblématique. Jusqu'au 18 octobre, le public pourra profiter d'une programmation culturelle mêlant expositions, rencontres et événements dédiés au septième art. Pour les professionnels, le Marché international du film classique, du 13 au 16 octobre, invite à échanger sur l'avenir du cinéma classique.

→ festival-lumiere.org

SÉCURISER LA GARE ROUTIÈRE INTERNATIONALE

Après plusieurs faits d'insécurité dans le quartier de Gerland, à proximité immédiate de la gare routière internationale, la Métropole de Lyon mobilise une enveloppe supplémentaire pour assurer une meilleure sécurité du site et de ses usagers mais aussi des riverains. Ce sont 350 000 euros qui s'ajoutent aux 750 000 euros dépensés chaque année et qui vont permettre d'installer de nouveaux éclairages, de clôturer la gare du parking voisin, d'améliorer la signalisation et de sécuriser les cheminements piétons entre l'avenue Tony-Garnier et la gare routière.

EN BREF

Fans de zombis

L'exposition *Zombis, aux origines* du musée des Confluences a attiré 350 920 visiteurs en 268 jours, soit 1 309 entrées par jour, et un taux de satisfaction de 91 %. Un succès, donc, pour cette figure aussi effrayante que populaire.

Le sport pour tous

Dans le cadre de sa politique de soutien au sport-santé, la Métropole de Lyon organise une nouvelle édition du forum APA (Activité physique adaptée). Tables rondes, conférences et démonstrations de pratiques sportives sont au programme de cette journée pensée pour le grand public, pour les associations sportives et les établissements médico-sociaux.
Rendez-vous le jeudi 15 octobre, à la Canopée à Oullins-Pierre-Bénite

La coupe à la maison

Attention événement ! La finale de la Ligue des champions féminine se tiendra au stade de Décines-Charpieu en 2028. La Métropole de Lyon, la Fédération française de football, OL Lyonnes et la Ville de Lyon ont porté conjointement cette candidature auprès de l'UEFA.

Culture

Les Grandes Locos à l'heure de la Biennale

À La Mulatière, l'ancien technicentre de la SNCF, transformé en lieu culturel par la Métropole de Lyon, accueille depuis le 19 septembre la nouvelle édition de la Biennale d'art contemporain. Quand l'art et la création rencontrent l'héritage industriel du lieu. Immersion.

En trois ans, les Grandes Locos ont accueilli près de 450 000 visiteurs au travers des quatre événements hébergés : Nuits sonores, Lyon Street Food Festival et, en alternance, la Biennale d'art contemporain et la Biennale de la danse. Sur cette édition de la BAC, jusqu'à 200 000 personnes sont attendues en trois mois.

Terminus, tout le monde descend. Jusqu'au 13 décembre, les Grandes Locos s'affichent comme l'un des lieux phares de la 18e Biennale d'art contemporain (BAC) de Lyon. Pour cette édition 2026, la BAC s'orchestre autour de la thématique de l'économie et du passage d'un univers à un autre. Quoi de mieux qu'un ancien site de la SNCF pour faire dialoguer et se rencontrer la création contemporaine et le passé ouvrier du lieu ? Sur les 10 000 mètres carrés et sous les trois nefs de la grande halle, la Biennale dévoile les œuvres monumentales des artistes invités. D'autres créations sont également à découvrir en extérieur. Comme pour chaque événement accueilli, le site se reconfigure et offre un nouveau visage aux visiteurs.

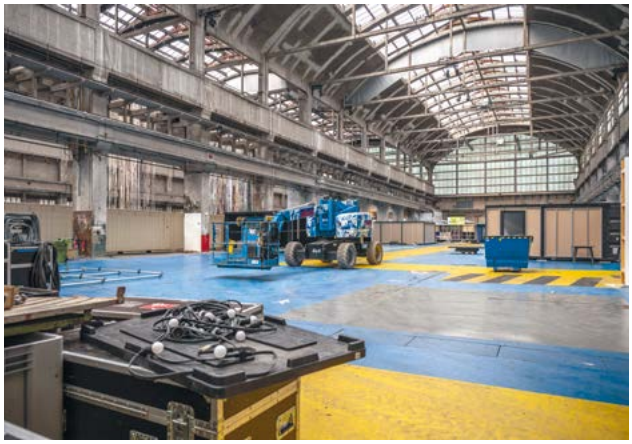

Pour la Biennale, près de deux mois d'installation ont été nécessaires avec l'intervention de nombreux fournisseurs et prestataires. Plusieurs espaces comme une billetterie, un bar et un restaurant ont été aménagés spécialement dans la grande halle afin de proposer un lieu chauffé pour accueillir le public dans de bonnes conditions.

***© CERBERUS T-26: Dance of Dialogue* par Akwasi Bediako Afrane**

Avec l'accueil des quatre événements les plus importants de France dans leur domaine (musique électronique, gastronomie, danse et art contemporain), les Grandes Locos se transforment à chaque ouverture et proposent une vision nouvelle du lieu et un parcours unique, permettant une redécouverte des espaces à chaque visite.

***© Tady Mitady Tadidy* par Joël Andrianomearisoa, en cours d'installation**

Avec un point culminant à 22 mètres sous plafond, la grande halle tient lieu de site majestueux pour cette édition de la Biennale d'art contemporain où les œuvres les plus imposantes se dévoilent au grand public.

L'atelier des roues, c'est pour bientôt

Inauguré en 1846 par la Compagnie des hauts fourneaux, forges et ateliers d'Oullins, avant de devenir centre technique de la SNCF au cours du 19e siècle, le site a récemment été transformé en lieu culturel. Les Grandes Locos s'étendent désormais sur une partie des 20 hectares de bâtiments et d'espaces extérieurs. La Métropole de Lyon ouvrira début 2027 une halle modulable au sein de l'atelier des roues, dont elle est propriétaire.

Après l'installation de la verrière sur le toit, le bâtiment de 5 700 mètres carrés, entièrement réhabilité, équipé et sécurisé, offre un nouvel espace au cachet industriel préservé. La halle permettra de proposer, tout au long de l'année, une grande diversité d'événements.

© Photos : Anaïs Mercey - Métropole de Lyon

Plus d'infos :

→ **labiennaledelyon.com**

Sécurité renforcée dans les transports en commun

Quelles mesures ?

Nouvelle brigade métropolitaine des transports, mobilisation de réservistes de la police nationale et de la gendarmerie… Davantage d'agents en uniforme vont bientôt patrouiller dans les transports en commun.

200 agents pour la brigade métropolitaine des transports

La création de la brigade métropolitaine des transports : c'est pour bientôt. Les premiers recrutements seront initiés début 2027, avec un objectif de 120 agents à mi-mandat et 200 agents en fin de mandat. La mission de cette force d'intervention ? Sillonner le réseau TCL afin de dissuader délits et incivilités, sur le modèle de celles qui existent sur le réseau RATP en Île-de-France ou dans les TER.

Mobilisation de la réserve et TCL gratuits pour les forces de l'ordre

Les élus souhaitent aller plus loin en mobilisant la réserve opérationnelle de la police nationale et de la gendarmerie, afin de détacher davantage d'agents sur le réseau TCL. La gratuité des transports en commun pour les membres des forces de l'ordre a également été annoncée.

Ce qui existe déjà

- 12 000 caméras de surveillance sur le réseau
- PC sécurité opérationnel 24h/24 et 7j/7
- Personnel formé à l'accueil et la prise en charge des victimes
- Agents de sécurité, de contrôle et de médiation en patrouille
- Bornes d'appel d'urgence dans les stations, les métros et les tramways
- Coordination avec les forces de l'ordre
- Descente à la demande à partir de 22h en bus
- Signalement en ligne

« Aujourd'hui, on sent bien qu'il faut des moyens supplémentaires : une présence humaine dissuasive et capable d'intervenir dans le réseau de transports. »

© Philippe Sommolet - Item - Métropole de Lyon

Jérémie Bréaud,
vice-président de la Métropole de Lyon en charge de la sécurité globale, de la tranquillité publique et de la coordination avec les polices municipales

© Nicolas Robin

© Anaïs Mercey - Métropole de Lyon

GRAND ANGLE

Déplacements

ORGANISER ET APAISER LES MOBILITÉS

Le plan d'action des mobilités voté en juin a plusieurs objectifs : corriger les points de blocage, rééquilibrer les mobilités mais aussi restaurer un meilleur partage de l'espace public et encourager l'apaisement entre les usagers. C'est dans cette optique que la Métropole de Lyon lance cet automne une campagne de sensibilisation du grand public.

Une métropole plus fluide, plus sûre et plus apaisée, voilà pour le cap. Des premières corrections ont été apportées dès cet été et des réaménagements plus conséquents sont en cours, notamment dans la presqu'île lyonnaise. Les Grands Lyonnais ont également été invités à transmettre leur retour d'usage, au travers de la plateforme « Ça bloque, on agit ». Près de 1 500 participants ont ainsi apporté leurs contributions et des premiers enseignements se dessinent (voir cartographie page suivante).

Ces dernières années, les mobilités et les usages se sont diversifiés provoquant des tensions et une recrudescence des comportements dangereux. Une campagne de sensibilisation de la Métropole vient rappeler les fondamentaux du code de la route, mais aussi les règles élémentaires de courtoisie qui s'imposent à tous. « *Une métropole apaisée, ce n'est pas une métropole où un mode de déplacement l'emporte sur les autres. Chacun doit pouvoir circuler librement, efficacement et en sécurité. Tous mobiles, cela veut dire aussi tous responsables* », souligne Véronique Sarselli, la présidente de la Métropole de Lyon.

Ça bloque, on agit

Que nous disent les 3 631 signalements ?

Du 9 juin au 31 juillet, 1 457 habitants et usagers ont signalé des difficultés concrètes de déplacement et proposé des solutions. État des lieux.

Les enseignements issus de la consultation « Ça bloque, on agit » sont multiples. Le premier d'entre eux porte sur le partage de l'espace public et l'organisation des flux. Ainsi, près des deux tiers (64 %) des signalements concernent prioritairement des conflits entre usagers, des embouteillages et des problèmes d'accès.

Des contributions argumentées

Des difficultés qui touchent aussi bien les automobilistes que les cyclistes ou les piétons. Les nombreuses contributions argumentées déposées sur la plateforme permettent d'observer que plusieurs usages sont concernés. Les problèmes signalés concernent les automobilistes dans 68,2 % des cas, les cyclistes dans 62,2 % et les piétons dans 43,8 %, mais aussi les usagers des transports collectifs, les professionnels et les personnes à mobilité réduite.

Plusieurs réponses étant possibles, ces chiffres se recoupent et montrent qu'il s'agit davantage de problèmes de lisibilité de l'organisation et du fonctionnement de l'espace public et de sécurité des usages que d'une opposition entre moyens de déplacement.

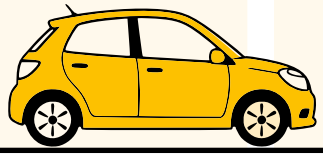

2

Bas de Choulans / Kitchener

Le carrefour situé en bas de la montée de Choulans et à l'entrée du pont Kitchener-Marchand concentre des remarques sur des dysfonctionnements importants, en particulier au niveau du réglage des feux et de leur nombre.

1

Chemin-Neuf / Saint-Jean

Dans le 5e arrondissement de Lyon, la montée du Chemin-Neuf, qui relie le Vieux-Lyon au quartier de Saint-Just sur la colline de Fourvière, cristallise les difficultés autour d'enjeux de sécurité. Cela représente 78 % des contributions sur ce secteur et traduit le souhait des usagers et riverains de voir l'apaisement de cet axe.

1 457
contributeurs distincts

94 %
se déclarent habitants

Une plateforme de signalement, pas un sondage

Les contributions recensées ne mesurent pas l'opinion de l'ensemble des Grands Lyonnais. Elles constituent en revanche un indicateur utile pour localiser les difficultés, mesurer l'intensité des remontées du terrain et orienter les expertises.

Cinq exemples des difficultés rencontrées, parmi les 34 concentrations significatives identifiées étant en cours d'analyse et d'expertise technique

3 Rues Grenette / Brest / Mercière

Sur la Presqu'île, le plan de circulation et les aménagements récents autour des rues Grenette, de Brest et Mercière concentrent les signalements autour des difficultés des usagers à accéder au centre-ville. Une situation qui crée aussi des conflits d'usages. Sur ce secteur dense, la lisibilité de la signalétique au cœur de la zone à trafic limité est également problématique pour les contributeurs.

4 Rockefeller / Pinel

Sur cet axe très fréquenté entre le boulevard Pinel et Grange-Blanche, l'avenue Rockefeller illustre des difficultés liées à la sécurité, aux accès ainsi qu'à la cohabitation des usages. Si une révision du sens de circulation est plébiscitée, les aménagements cyclables récents ne sont pas pour autant dénoncés.

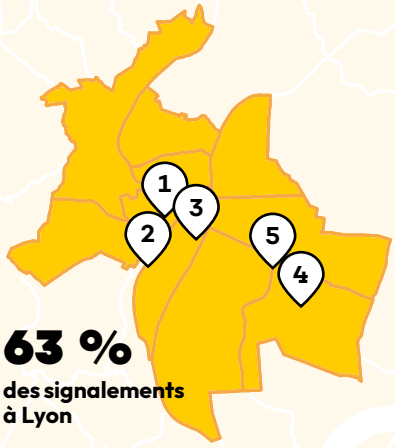

63 %
des signalements à Lyon

37 %
en dehors de Lyon

5 Avenue des Frères-Lumière

L'avenue des Frères-Lumière, située dans le 8e arrondissement, fait l'objet de signalements relatifs aux embouteillages, avec des difficultés d'accès et des problèmes de sécurité. Le filtre modal installé au carrefour avec la rue Saint-Maurice, qui coupe la circulation automobile, regroupe une partie importante des signalements recensés.

Signalements reçus : et maintenant ?

1. Corriger rapidement

Feux, marquage au sol, signalétique, traversées, stationnement ponctuel…

2. Expertiser et expérimenter

Lorsque le problème est identifié mais nécessite une vérification ou un test avant/après.

3. Arbitrer

Lorsque plusieurs usages ou plusieurs solutions s'opposent sur un aménagement structurant.

Pour chaque point retenu, la Métropole s'engage à expliquer ce qui est constaté, ce qui est étudié, la décision prise et son calendrier. L'ensemble des contributeurs recevront progressivement une réponse et un suivi de leur proposition par les services de la Métropole dans les prochaines semaines.

79 %
des signalements sont considérés par leur auteur comme présentant un risque

3 questions à...

Gilles Gascon,

vice-président
en charge des mobilités,
des transports en commun
et de la performance du réseau

Pouvez-vous rappeler les objectifs et la philosophie du plan d'action sur les mobilités lancé en juin ?

Gilles Gascon : Notre priorité est d'abord d'apaiser l'espace public et ce plan a pour but de remettre de l'ordre dans les flux de circulation et de la clarté dans les usages. Ces dernières années, les modes de transport se sont multipliés, de nouveaux panneaux et de nouveaux aménagements sont apparus créant de la confusion. Avant de prendre des décisions, nous avons voulu solliciter la contribution des habitants.

Vous évoquez la plateforme « Ça bloque, on agit » qui a recueilli 3 600 contributions. Comment jugez-vous cette participation, qu'est-ce qu'elle traduit ?

G. G. : Notre volonté n'était pas de faire un sondage, mais bien de voir si les remontées du terrain se traduisaient aussi dans les contributions des usagers. Nous sommes contents de voir que les gens ont « joué le jeu ». Ils n'ont pas partagé une opinion mais des préoccupations et ont même proposé des solutions. Cela nous permet de disposer d'un indicateur utile pour objectiver et accompagner la décision publique. Selon les points bloquants confirmés, certains dysfonctionnements pourront être corrigés rapidement, tandis que d'autres nécessiteront de vérifier techniquement, d'expertiser et même d'expérimenter, avant de procéder à des arbitrages.

Comment concilier une bonne entente entre les différents modes de transport et les différents usages ?

G. G. : Comme nous le pressentions, les conflits entre usagers et la sécurité représentent la grande majorité des signalements et des contributions, quel que soit le mode de déplacement de chacun. Cela conforte notre analyse initiale et la façon dont nous allons travailler. Il y a bien deux approches à traiter en même temps : du côté de la Métropole, en simplifiant les aménagements et en réparant ce qui dysfonctionne, du côté des usagers (piéton, cycliste, automobiliste, passager des transports en commun) en apaisant et en rappelant les règles élémentaires de courtoisie et de sécurité routière pour un véritable partage de la voirie et de l'espace public.

Bien partager l'espace public

Avec la campagne de sensibilisation « Tous mobiles, tous responsables », la Métropole de Lyon rappelle qu'en tant qu'usagers de la rue, nous avons tous les mêmes droits, mais aussi les mêmes devoirs.

Le partage de l'espace public est parfois marqué par des tensions, de l'agressivité, voire des comportements dangereux. En 2025, un peu plus de 1300 accidents sont survenus sur le territoire métropolitain. Panneaux d'affichage, spots audio et vidéos, encarts dans la presse, la campagne de sensibilisation « Tous mobiles, tous responsables » veut replacer les plus vulnérables (piétons, enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap) au cœur de la sécurité urbaine. Aucun mode de déplacement ne doit dominer les autres. Surtout, les panneaux réglementaires, les équipements de sécurité et les aménagements réalisés dans l'espace public ne sont pas là « pour faire joli ». Ils ont un rôle préventif et pédagogique, ils ont été conçus pour sécuriser l'ensemble des modes de déplacements et peuvent aussi sauver des vies.

Alpes 2030

La Saulaie entre dans l'ère olympique

Le choix du Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Alpes 2030 de retenir le quartier de La Saulaie, à Oullins-Pierre-Bénite, comme site d'accueil du Village olympique et paralympique met en lumière le projet urbain et accélère sa réalisation.

Ce quartier du sud du territoire, en pleine transformation, accueillera le futur Village des épreuves de glace, qui se tiendront dans la métropole pendant les Jeux d'hiver Alpes 2030.

En février et mars 2030, l'îlot central de la ZAC La Saulaie sera occupé par les délégations venues des quatre coins du monde. Au total, près de 1650 athlètes participant aux Jeux Olympiques et Paralympiques et leurs encadrements résideront dans un quartier spécialement dédié.

Sur 28 000 mètres carrés, le Village s'organisera autour d'un lieu central composé de la place des Athlètes et de la halle de 1800 mètres carrés qui accueillera le restaurant olympique. Autour, quinze bâtiments comptant logements, bureaux et services aux athlètes. Une conciergerie et un pôle médical sont notamment prévus, en plus de l'accès au parc et au centre sportif, livrés prochainement.

Un héritage déjà anticipé

Outre sa connexion aux transports en commun et sa proximité avec les grandes voies de circulation pour rejoindre les sites des épreuves, le quartier de La Saulaie présente l'atout de disposer d'un projet urbain déjà lancé.

Piloté par la Serl, aménageur de la ZAC, le programme immobilier du site sera développé par le groupement Sogeprom - Demathieu Bard Immobilier. Au menu, un projet mixte mêlant logements, bureaux, commerces et activités. Les bâtiments seront adaptés aux besoins des athlètes et des délégations pour le temps des Jeux d'hiver.

À l'issue de l'événement olympique, le site sera rendu aux habitants dans les neuf mois. « *Chaque bâtiment est réfléchi et conçu en deux temps : d'abord pour les Jeux, puis en phase héritage pour les futurs occupants* », assure Jérôme Moroge, vice-président à la Métropole de Lyon en charge du sport, de la jeunesse, des équipements et du rayonnement sportif métropolitain.

© Anaïs Mercey - Métropole de Lyon

150 logements créés

Ainsi, sur les 28 000 mètres carrés concernés, les futurs habitants et riverains de La Saulaie bénéficieront, fin 2030, de 150 logements en accession libre, Bail réel solidaire (BRS), locatif intermédiaire et social. Une résidence d'habitat partagé et une résidence étudiante sont aussi programmées. Aux côtés de cette offre de logement, 6 500 mètres carrés seront dévolus à des activités tertiaires, de services et de commerces, ainsi qu'à des espaces publics. « *L'installation du Village olympique sur le site permet d'accélérer la livraison du projet urbain. À l'horizon 2030, près des deux tiers de la ZAC seront livrés* », avance Véronique Sarselli, présidente de la Métropole de Lyon.

Quoi de neuf ?!

RHÔNE AMONT

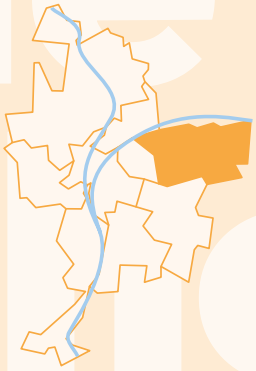

Décines-Charpieu,
Jonage, Meyzieu,
Vaulx-en-Velin

Meyzieu

Déchets verts : où aller ?

Comme chaque automne, la Métropole de Lyon met en place des points de collecte pour vos déchets verts : branchages, feuilles, tonte… L'accès est gratuit et réservé aux particuliers résidant sur le territoire de la métropole.

Tous les samedis jusqu'au 21 novembre, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, parking de l'école Marcel-Pagnol, 81 chemin de Pommier

Vaulx-en-Velin

Simulations d'entretiens

Vous êtes à la recherche d'un emploi ? La Maison métropolitaine d'insertion pour l'emploi (MMI'e) et ses partenaires vous proposent de venir vous entraîner : comment se présenter, comment évoquer ses expériences professionnelles, quelle posture adopter. Et surtout comment convaincre que vous êtes le meilleur candidat ! Venez vous mettre dans les conditions réelles d'un *job dating*.

Mercredis 28 octobre et 4 novembre, de 9h à 12h, Espace emploi et insertion, 3 avenue Georges-Dimitrov

Inscription sur :

→ lyonmetropole-mmie.fr

© Ville de Décines-Charpieu

Décines-Charpieu

Un centre aéré flambant neuf

Les premiers groupes d'enfants y ont été accueillis cet été, mais la rentrée de septembre a été l'occasion d'inaugurer officiellement le nouveau centre de loisirs des Marais. L'ancien équipement devenu trop vétuste a été rasé pour laisser la place à des locaux plus confortables et plus adaptés aux besoins des enfants, comme aux personnes à mobilité réduite. Le cadre, exceptionnel, ne change pas : entre la rivière de la Rize, le canal de Jonage et le Grand Large. À noter que les locaux permettront d'accueillir d'autres activités en dehors des temps d'utilisation par le centre aéré (activités associatives, culturelles, réunions…). Le projet porté par la Ville a été subventionné à hauteur de 600 000 euros par la Métropole de Lyon dans le cadre de l'aide aux communes.

Vaulx-en-Velin

© Laurence Danière - Métropole de Lyon

Pleine saison pour l'espace test agricole

Lancé il y a un peu moins de deux ans, l'incubateur agricole de la Métropole de Lyon trouve son rythme de croisière. Alors qu'une occupante s'est installée avec succès à Collonges-au-Mont-d'Or, deux testeurs ont démarré cette année en collectif leur première véritable saison.

Sur ces quatre hectares des Terres du Velin, en bordure de la rocade est de Lyon et au nord-est de Vaulx-en-Velin, l'histoire maraîchère du lieu renaît. Mathieu Chevallier et Jérémy Ankri sont hébergés au sein de l'espace test agricole. Cette initiative de la Métropole de Lyon vise à encourager de nouveaux modèles agricoles en zone périurbaine sur des activités de maraîchage biologique.

Le binôme, 32 ans chacun, s'est installé en début d'année sous la bannière de La ferme des furets. « *Nous avions le projet de lancer une activité d'agriculture maraîchère biologique en zone périurbaine*, explique Mathieu Chevallier. *Avoir la possibilité d'intégrer ce dispositif nous permet de bénéficier de la couveuse d'entreprises et des autres organismes qui nous accompagnent dans le lancement de l'activité.* »

100 kg de récolte

Les deux jeunes agriculteurs exploitent deux serres et une parcelle d'un hectare. Avec la ferme intention de « *réussir leur pari de faire émerger un modèle agricole durable* ».

Dès le printemps dernier, la saison était déjà lancée. Temps et minutie sont au menu pour le duo de maraîchers. Haricots, fenouils, épinards, concombres, oignons complétaient les légumes dits « ratatouille » mais aussi les salades, fraises et patates douces. « *Nous récoltons près de 100 kilos de fruits et légumes, à raison de deux à trois récoltes par semaine* », précise Mathieu Chevallier, interrogé en début d'été.

Cet automne, ils mettront la main sur une seconde parcelle et deux nouvelles serres pour assurer un minimum de production en basse saison et répondre à la demande grandissante, notamment de magasins bios.

Une distribution déjà rodée

L'espace test permet d'accompagner les exploitants agricoles en maraîchage biologique dans leur projet de création d'activité. Durant trois ans, ils travaillent les terres et bénéficient d'espaces communs (base de vie, hangars et stockage) ainsi que du matériel agricole mis à disposition. Charge à chaque porteur de projet de trouver des circuits de commercialisation pour développer son activité.

Mathieu et Jérémy écoulent leur production via la vente directe de paniers et fournissent deux magasins bios de Villeurbanne ainsi que deux épiceries de Rillieux-la-Pape et Miribel. Une partie des récoltes vient aussi nourrir les enfants de Villeurbanne en fournissant la cuisine centrale de la Ville. « *C'est une opportunité puisque la cuisine centrale achète de gros volumes, notamment sur les courges et les choux* », précise Mathieu Chevallier.

Et si on **sortait**

L'agenda de la Métropole de Lyon

→ 14 novembre

Festival Amply

Les notes essaiment encore dans les bibliothèques. Jusqu'au 14 novembre, le festival Amply poursuit sa tournée dans les médiathèques de la métropole. Chanson, folk, rock, électro ou trip-hop se glissent entre les rayonnages, portés par des voix locales comme La Comtesse, Fitili ou Foehn.

Bibliothèques de la métropole | Tout public | Gratuit

→ amply.fr

→ 4 décembre

Mémoire fragile

Attention, fragile ! Aux Archives du département du Rhône et de la Métropole de Lyon, l'exposition *Fragiles archives : préserver pour transmettre* dévoile le travail des restaurateurs. Observer, analyser, stabiliser, sans effacer l'histoire. Moisissures, plis, déchirures et taches deviennent alors autant d'indices pour raconter la vie de parchemins, plans, sceaux ou plaques de verre.

Archives départementales et métropolitaines | Lyon 3 | Gratuit

→ archives.rhone.fr

© Jean-Claude Golvin - Louison Desforêts - Métropole de Lyon

→ 6 juin 2027

Reconstituer l'Antiquité

Entre preuve scientifique et création artistique, la découverte de l'Antiquité continue à Lugdunum ! Après le succès de son exposition *C'est canon ! L'art chez les Romains*, qui a réuni près de 100 000 visiteurs, le musée ouvre ses portes à *Passé antérieur - Voir au-delà des vestiges*. À travers une vingtaine d'aquarelles inédites, Jean-Claude Golvin, architecte et archéologue spécialiste des amphithéâtres romains, imagine les quartiers de la capitale des Gaules au 2e siècle. Dans un décor de jeux vidéo, le parcours confronte différentes représentations pour distinguer les certitudes archéologiques de ce qui relève encore de l'hypothèse. Visites commentées, ateliers, conférences, livret-jeu gratuit et catalogue prolongent l'exposition, ainsi qu'un puzzle inédit imaginé par Jean-Claude Golvin et son équipe. De quoi mieux comprendre comment, pierre après pierre et image après image, nous construisons notre vision de l'Antiquité.

Lugdunum - Musée et théâtres romains | Lyon 5 | Tout public | De 0 à 7 euros

→ lugdunum.grandlyon.com

EN BREF

14 octobre → 1er novembre

Grand écran

Les Toiles des mômes embarquent pour leur 21e édition. Le festival fait escale dans 45 salles de cinéma pour un grand voyage : seize films, ciné-contes et ateliers emmènent les petits curieux vers seize destinations et univers à découvrir.

Toute la métropole | Jeune public | Dès 3,5 euros

→ lestoilesdesmomes.fr

22 octobre & 5 novembre

Bienvenue à Lyon !

Les quatre coins du monde se retrouvent à Lyon. Étudiants internationaux, l'automne vous réserve deux rendez-vous. En octobre, direction le musée Lugdunum. Au programme : visite guidée en anglais du site archéologique et atelier surprise. En novembre, place à la fête lors d'une soirée conviviale. L'occasion d'écrire les premières pages de votre séjour à Lyon !

Lugdunum - Musée et théâtres romains, Marché Gare | Lyon 5, Lyon 2 | Étudiants uniquement | Gratuit sur inscription

→ lyoncampus.com

→ 3 janvier 2027

En famille

Sur les toits de Perrache, Airt de famille transforme l'art en terrain d'aventure ! Dans une exposition colorée et immersive, les enfants déambulent au cœur des scénographies et laissent libre cours à leur imagination. Chaque mercredi, les apprentis créateurs pourront passer à l'action lors d'ateliers d'une heure : peinture, collage, dessin ou sculpture. Rendez-vous à 14h ou 16h.

Centre d'échanges de Lyon Perrache | Lyon 2 | Tout public | À partir de 8 euros

→ airtdefamille.fr

© Les têtes dures - Anaïs Mercey - Métropole de Lyon

3 → 15 novembre

Écoute vagabonde

Les lieux familiers changent de fréquence. Le Grame, centre national de création musicale basé à Villeurbanne, lance cet automne Zone XP, festival des musiques exploratoires. Conçue comme une zone d'exploration partagée, la manifestation invite à traverser le son plutôt qu'à l'écouter. Concerts, installations et rencontres inaugurent cette première édition, portée par Nadia Ratsimandresy.

Toute la Métropole | Tout public

→ grame.fr/zone-xp

© Petrina Hicks

16 octobre → 15 août 2027

Animal culte

Domestiques, d'élevage, sauvages ou figures mythologiques, les animaux occupent une place singulière dans nos vies et nos imaginaires. Parfois on les protège ou on les aime, parfois on les exploite ou on les traque. Mais pourquoi certains sont-ils choyés quand d'autres sont consommés, chassés ou capturés ? C'est tout le paradoxe que le musée des Confluences explore avec *Animal culte*. Plus de 330 objets et spécimens, associés à des œuvres visuelles et sonores, invitent à questionner notre rapport aux autres espèces.

Musée des Confluences | Lyon 2 | Tout public | De 0 à 12 euros

→ museedesconfluences.fr

→ 13 décembre

Passages de rêve

Encore quelques semaines pour *Passer d'un rêve à l'autre*. Imaginé à l'occasion de la 18e Biennale d'art contemporain, ce parcours explore l'économie à travers des lieux emblématiques du territoire.

Toute la Métropole | Tout public | De 0 à 20 euros

→ labiennaledelyon.com

→ 8 novembre

Dernières pages

Plus qu'un mois pour plonger dans la sélection du prix Lire pour agir, disponible dans les bibliothèques de la métropole. Remise du prix le 1er décembre.

Bibliothèques de la métropole | Tout public | Gratuit

→ 1er novembre

Les murs ont des yeux

Villeurbanne accueille la nouvelle édition du festival Peinture fraîche et ses street artistes. Dix-sept fresques, notamment inspirées du film *They live* de John Carpenter, prennent vie en réalité augmentée.

Site OTC | Villeurbanne | Tout public | De 0 à 10 euros

→ peinturefraichefestival.fr

Les tribunes

Grand Cœur Lyonnais

Mieux se déplacer, mieux vivre, mieux réussir

Une nouvelle ambition pour les mobilités
Les mobilités sont au cœur de votre vie quotidienne. Pour travailler, étudier, se soigner ou accompagner ses enfants, chacun doit pouvoir compter sur des solutions de mobilité efficaces et adaptées. C'est à partir de cette réalité du quotidien que Véronique Sarselli et les élus de la majorité ont abordé ce mandat, en faisant des mobilités leur priorité.

Dès les premières semaines de mandat, votre majorité Grand Cœur Lyonnais a voté un **plan d'action mobilités** bâti autour de trois priorités claires :
1. Rééquilibrer et fluidifier vos déplacements.
2. Réparer la qualité de service et **ajuster** les dispositifs structurants aux réalités du quotidien.
3. Sécuriser toutes les mobilités, pour tous les usagers.

Pour améliorer vos déplacements et en finir avec l'opposition entre les modes de transport, nous avons décidé de vous écouter. C'était le sens de la plateforme « Ça bloque, on agit ! », ouverte du 9 juin au 31 juillet, afin de faire remonter les points de blocage du quotidien.
Cette première phase a permis de confirmer les principaux points de blocage pour apporter rapidement des réponses concrètes.
Ainsi, les blocs de béton installés sur le pont Maréchal-Juin à la sortie du parking Saint-Jean ont été retirés pour ouvrir l'accès au quai Romain-Rolland sans faire un détour important. Les feux de circulation ont été reprogrammés, pour fluidifier les déplacements et supprimer les blocages inutiles qui empoisonnent le quotidien.
Le travail se poursuit désormais sur 3 axes de circulation particulièrement bloquants : l'avenue des Frères-Lumière, l'avenue Rockefeller et la montée de la Boucle.

La Zone à Trafic Limité (ZTL) doit elle aussi évoluer pour mieux répondre aux réalités du terrain. Notre objectif est de vous permettre de retrouver l'accessibilité à la ville-centre et de redynamiser la Presqu'île. Trois scénarios sont également à l'étude pour permettre la réouverture de la rue Grenette aux véhicules.
L'assouplissement de la ZTL reposera sur deux formules adaptées aux différents usages :
• **En semaine**, du lundi au jeudi, la ZTL s'appliquera de 19h à 5h, afin de sanctuariser la tranquillité des riverains en soirée ;
• **Le week-end**, du vendredi à 15h jusqu'au lundi à 5h.

Améliorer les mobilités, c'est aussi garantir **un service de transport fiable et de qualité** : une information voyageurs efficace, des équipements fonctionnels et une meilleure prise en compte des besoins des usagers. La qualité du service doit être au rendez-vous de chaque déplacement.

Pour préparer l'avenir, des Assises de la mobilité seront organisées au dernier trimestre 2026. Elles réuniront l'ensemble des acteurs concernés pour définir l'évolution du réseau et les projets structurants à engager.

La sécurité de toutes les mobilités, pour tous les usagers
Il n'y a pas de transports de qualité sans sécurité. La liberté de se déplacer suppose de pouvoir prendre les transports sans craindre pour soi et pour ses proches. Nous avons aussi à cœur de protéger les agents qui y travaillent.
Ces dernières années, vous avez été confrontés à une succession de faits divers et d'actes de violence particulièrement graves dans les transports. La métropole de Lyon a enregistré une hausse de 16 % du nombre de victimes dans les transports entre 2024 et 2025.

C'est pourquoi nous avons décidé d'agir sans attendre. À la rentrée, notre Présidente Véronique Sarselli a annoncé plusieurs mesures pour renforcer durablement la sécurité dans les transports :

• **La création d'une brigade métropolitaine des transports**, qui disposera d'un pouvoir d'interpellation et pourra être armée, sous réserve de l'accord de l'État. L'objectif est d'atteindre 120 agents en trois ans, puis 200 agents à la fin du mandat.
• **Le renforcement de la présence de la police et de la gendarmerie dans les transports**, avec le concours de la Préfecture.
• **La signature d'une convention entre le SYTRAL et les communes** volontaires de la Métropole, afin de permettre aux policiers municipaux de ces communes d'intervenir sur le réseau.
• **La gratuité des transports pour les forces de l'ordre** afin de favoriser leur présence dans les transports et leur capacité à intervenir rapidement face aux situations dangereuses.

Dans le quartier de Gerland, notamment aux abords de la gare routière internationale, la situation est particulièrement préoccupante. Cet aménagement, porté par la précédente majorité sans que les enjeux de sécurité aient été suffisamment anticipés, est aujourd'hui confronté à une multiplication des faits de violence et au développement du trafic de stupéfiants.
C'est pour cela que **nous avons pris nos responsabilités sans attendre**, en votant, lors du Conseil du 28 septembre 2026, une enveloppe supplémentaire de 350 000 €, qui vient s'ajouter aux 750 000 € déjà engagés annuellement pour sécuriser la gare routière internationale de Gerland. Ces moyens permettront de sécuriser les cheminements, d'améliorer l'éclairage nocturne, de renforcer la signalisation et de clôturer le parking adjacent.

La Métropole agit et continuera d'agir dans ce domaine. Elle est prête à travailler avec tous les acteurs concernés. **Elle tend notamment la main au maire de Lyon**, qui dispose du pouvoir de police, et l'appelle à agir pour protéger les habitants.

Les collégiens de la Métropole ont fait leur rentrée
Près de 70 000 collégiens ont fait leur rentrée, pour la grande majorité le 1er septembre.

La Métropole de Lyon a la responsabilité de 120 collèges publics et privés sur son territoire. Pour cette rentrée, les élus de Grand Cœur Lyonnais étaient présents dans les établissements, partout sur le territoire, pour aller à la rencontre des élèves, des chefs d'établissement, des enseignants, des agents métropolitains et des parents d'élèves.

Cette matinée d'échanges a permis de faire remonter les besoins propres à chaque établissement. Engagés au sein des conseils d'administration des collèges, **vos élus sont pleinement mobilisés pour agir dans l'intérêt des collégiens.**
Cette rentrée scolaire a également été l'occasion de présenter les priorités portées par la Présidente de la Métropole Véronique Sarselli, pour améliorer les conditions d'accueil, de travail et de réussite des collégiens.
Parmi ces priorités :

• **un plan de sécurité**, afin de mieux protéger les élèves et le personnel ;
• **une meilleure prise en compte de la santé mentale des jeunes** ;
• **des moyens supplémentaires pour répondre aux besoins des collèges dès cette année,** après la réduction injuste imposée sous la précédente mandature écologiste. Votre nouvelle majorité entend rétablir davantage d'équité entre les établissements et donner aux équipes les moyens nécessaires à leurs missions ;
• **l'accélération de la transformation énergétique des bâtiments et la poursuite de la végétalisation des espaces**, pour améliorer durablement le cadre de vie des élèves, et faire face aux épisodes caniculaires.

C'est cette exigence que le groupe Grand Cœur Lyonnais entend porter pour permettre à chaque jeune d'apprendre, de grandir et de réussir dans les meilleures conditions.

Les élus du groupe Grand Cœur Lyonnais
Sylvie BLÈS-GAGNAIRE – Présidente du groupe
Véronique SARSELLI – Présidente de la Métropole
Sylvie ALLEMAND, Jean-Emmanuel ALLOIN, Ludovic ALMERAS, Olivier ARAUJO, Jean-Michel AULAS, Arlette BAILLOT, Hélène BARONNIER, Pascale BAZAILLE, Myriam BENCHARAA, Pierre BÉRAT, Christine BERTIN, Nicolas BONNET, Jérémie BRÉAUD, Blandine BROCARD-MARTIN, Jean-Paul BURNIER, Marion CARRIER, Ingrid CASTELAIN, Laure CEDAT, Sandrine CHADIER, Martine CHAREYRE, Pascal CHARMOT, Laurent CHERVIER, Yves CHIPIER, Lionel CLARINI, Loïc COMMUN, Laurence CROIZIER, Yann CUCHERAT, Alexandre DALLERY, Marc DEGRANGE, Serge DELAIGUE, Clément DELORME, Anissa DJAÂDI-MEZHOUD, Pascal DUREAU, Nadia EL FALOUSSI, Angélique ENDERLIN, Laurence FAUTRA, Blandine FREYER, Nathalie FRIER, Jean-Luc FUGIT, Stéphanie GAGNAIRE, Odette GARBRECHT, Gilles GASCON, Christophe GEOURJON, Charlotte GRANGE, Julien GUIGUET, Patrick Jean GUILLOT, Maryll GUILLOTEAU, Emmanuel HAMELIN, Sophie HÉNON, Sonia IBRAHIMI, Emmanuel IMBERTON, Jean-Philippe JAL, Bastien JOINT, Éric LAFOND, Michel LE FAOU, Ariane LE VELLY, Valérie LORENTZ POINSOT, Isabelle MAINAND, Christophe MARGUIN, Marie-Hélène MATHIEU, Sébastien MICHEL, Marylène MILLET, Marie-Claude MONNET, Damien MONNIER, Béatrice de MONTILLE,

Lilian MORINON, Jérôme MOROGE, Pierre OLIVER, Stéphane PEILLET, Sarah PEILLON, Gladys PELLEGRINI, Virginie POULAIN, Claire POUZIN, Christophe QUINIOU, Pascal ROTHÉ, Elodie ROUX de BÉZIEUX, Thomas RUDIGOZ, Isabelle SABRAN, Nicole SIBEUD, Julien SMATI, Pierre THÉROND, Alexandre VINCENDET, Max VINCENT, Catherine VOISIN-MOULINIER, Jacques VUITTON, Dany-Claude ZARTARIAN

Les écologistes et apparentés

L'encadrement des loyers doit être pérennisé et renforcé

En novembre, Véronique Sarselli supprimera l'encadrement des loyers à Lyon et Villeurbanne.
Selon elle, l'encadrement découragerait les propriétaires, réduirait l'offre de logements et participerait à la crise du logement.
L'encadrement ne servirait à rien, voire serait une partie du problème. C'est faux.
Le rapport Fack-Chapelle, commandé par Matignon, l'a montré : la baisse de l'offre locative touche aussi les villes où les loyers ne sont pas encadrés. Faire de l'encadrement le coupable de la pénurie de logements relève purement d'un choix non assumé de réduire les politiques sociales.

Et pendant que l'on désigne un faux responsable, on supprime un dispositif qui a fait ses preuves et protège les locataires.
À Lyon et Villeurbanne, ça fonctionne.
L'encadrement a permis de faire baisser de 2 à 4 % de nombreux loyers dans ces zones tendues. **C'est entre 500 et 800 euros économisés chaque année par ménage.**
C'est une somme considérable et un gain indéniable de pouvoir d'achat pour l'alimentation, les loisirs, les dépenses pour les enfants. C'est surtout de l'argent qui reste dans le budget des ménages.

Voilà à quoi sert l'encadrement des loyers : empêcher que la tension immobilière ne devienne une machine à exclure.
Il permet aux étudiants, aux familles, aux jeunes actifs, aux ménages modestes de continuer à habiter dans les grandes villes. Il limite les loyers excessifs là où la demande est forte et où la spéculation pousse les prix toujours plus haut, il permet de continuer à se loger de façon abordable. Le supprimer, c'est enlever ce bouclier social aux locataires qui en ont besoin.
Oui, il existe une crise du logement. Oui, il faut construire davantage. Mais c'est un autre débat.
La nouvelle majorité promet un « choc de l'offre ». Nous jugerons sur les actes.
Ce débat mérite mieux que quelques slogans sur la construction ou le retour des tours.

La vraie question est : comment voulons-nous habiter demain ? Que construisons-nous, où, pour qui et à quel prix ?
Construire plus haut ne signifie pas automatiquement loger davantage. Et cela signifie encore moins loger moins cher.
Ce débat sur la construction doit avoir lieu. Mais il ne peut pas servir de prétexte pour supprimer aujourd'hui un dispositif plébiscité par 87 % des Françaises et Français.

Faire croire qu'il faudrait choisir entre construire les logements de demain et protéger les locataires d'aujourd'hui est hypocrite.
On peut construire davantage et protéger les locataires. Produire de nouveaux logements et empêcher les abus dans ceux qui existent déjà. Préparer la ville de demain sans chasser celles et ceux qui vivent dans celle d'aujourd'hui.

En supprimant l'encadrement des loyers, Véronique Sarselli fait un choix politique, celui de sanctionner les locataires.
Nous faisons le choix inverse comme 70 autres villes en France de gauche… comme de droite. Notre choix : celui d'une métropole dans laquelle le logement n'est pas réservé à ceux qui peuvent toujours payer davantage. Celui d'une métropole qui construit, mais qui protège aussi. Celui d'une métropole où travailler, étudier ou faire vivre le territoire donne encore le droit d'y habiter.

L'encadrement des loyers fonctionne. Il protège. Il doit être maintenu, étendu et renforcé. Il y a urgence à protéger ce dispositif.
Le supprimer ne créera pas davantage de logements. Le supprimer se traduira par une augmentation vertigineuse des loyers et mettra des milliers de locataires en difficulté.

Fanny Dubot et Renaud Payre
Co-président•e du groupe Les Écologistes et apparentés

Socialiste et Place Publique

La droite au pouvoir, une affaire de symboles

Durant ses six premiers mois à la présidence de la Métropole, Véronique Sarselli s'est contentée d'une politique d'annonces non suivies d'effets et de retours en arrière. Alors qu'elle prônait la clarté de son engagement durant la campagne, à l'automne l'incertitude demeure sur la plupart des grandes politiques publiques qu'exerce notre collectivité. À défaut d'orientations claires, les actions et choix de la nouvelle présidente en disent long sur ce que nous pouvons craindre à l'orée de ce mandat.

En six mois, ces symboles ont été nombreux. Côté environnement, la Métropole a subi l'été le plus chaud depuis 1945, avec plus de 30 jours à plus de 35 °C et des anomalies de températures la nuit rendant tout repos impossible. Pourtant aucune annonce pour adapter la ville au mur climatique face à nous. Si, une : l'abandon en pleine canicule du projet Rive droite à Lyon pour préserver la circulation automobile.

À la rentrée ensuite, Véronique Sarselli a choisi un collège privé pour faire sa rentrée des classes. Un symbole à l'encontre de l'idéal républicain alors que les inégalités se creusent entre collèges privés et publics et que notre école publique et républicaine a besoin d'un soutien fort du personnel politique.

Côté logement, avec une offre toujours tendue sur notre métropole et un budget loyer qui grève chaque année davantage le pouvoir d'achat des ménages, Véronique Sarselli a proposé pour seul projet la suppression de l'encadrement des loyers. Cette suppression aura pour effet l'appauvrissement des ménages et par extension la baisse de la consommation sur notre territoire et donc de l'activité économique.
Ajoutons à cette liste la suppression du RSJ, l'augmentation de ses indemnités au SYTRAL et à la Métropole, l'octroi de véhicules de fonction, etc. À travers ces symboles se devine une constante : la priorisation des intérêts particuliers au détriment de l'intérêt général. Est-ce là sa seule ambition pour notre collectivité ?

Rhône et Saône

Bienvenue à Gilbert-Luc Devinaz

Le groupe Rhône et Saône est heureux d'accueillir un nouveau membre : sénateur du Rhône jusqu'en 2026, qui a rejoint récemment le Rassemblement Démocratique et Social Européen et ancien adjoint au maire de Villeurbanne, Gilbert-Luc Devinaz s'est toujours engagé sur les enjeux des territoires, de la cohésion sociale, du sport et du dialogue entre acteurs publics.
Figure bien connue de la vie politique lyonnaise et métropolitaine, son parcours témoigne d'une conception exigeante et profondément humaine de l'engagement politique, forgé au fil d'un itinéraire qui l'a conduit, au-delà des étiquettes partisanes, vers une vision pragmatique de l'action publique.
Nous portons un objectif commun : contribuer à une Métropole plus juste, en travaillant au-delà des clivages partisans.
Son expérience et sa connaissance fine des réalités territoriales seront des atouts précieux pour enrichir nos travaux.
Nous sommes heureux de travailler à ses côtés.

Estelle Jellad, Fouziya Bouzerda, Didier Vullierme, Cyrille Isaac-Sibille – Député, Carine Frappa-Rousse - Présidente du groupe Rhône et Saône

Rassemblement National

Ces dernières semaines, plusieurs annonces concernant les transports dans la métropole de Lyon marquent un changement de cap attendu depuis longtemps.
La création d'une brigade de sécurité dans les transports était une proposition du Rassemblement National dès 2020. Six ans plus tard, nous nous réjouissons de voir le camp LR-macroniste reprendre cette mesure de bon sens face à l'insécurité vécue quotidiennement par les usagers.
Même chose pour le métro E. Longtemps abandonné par la gauche métropolitaine, ce projet que nous avons toujours défendu revient aujourd'hui au cœur des priorités.
Nous ne bouderons jamais une victoire pour les habitants, même lorsque nos adversaires reprennent nos idées. Mais les annonces doivent devenir des actes : quel calendrier, quels moyens pour la sécurité, quelles solutions pour l'Ouest lyonnais en attendant le métro ?
Le changement de cap doit aller jusqu'au bout : la ZFE pénalise toujours les travailleurs et les familles, tandis que la ZTL entrave l'accès à la Presqu'île.
Les premières décisions vont dans le bon sens. Il faut désormais transformer l'essai.

→ **rassemblementnational@grandlyon.com**

Notre pacte avec vous

La Métropole de Lyon s'engage pour

la tranquillité du quotidien !

MÉTROPOLE GRAND LYON

grandlyon.com